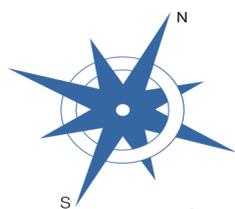


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°27

11 mars 2014

- ECOSOC, un conseil proche des ONG..... 2
 - Actualités internationales 3
 - Tunisie-UE-Méditerranée : « EDILE »
 - La Turquie, nouvel eldorado pour les PME françaises de l'aéronautique
 - Une armada spatiale européenne veille sur la terre
 - L'ADEC et l'ONU 4
 - Actualités de l'ADEC 4
- Annexe : Déclaration de l'ADEC-NS dans le cadre du Sommet mondial pour le développement social de l'ECOSOC

Edito

« Statut Consultatif Spécial à l'ECOSOC »... Voilà un concept qui doit vous intriguer si vous êtes un(e) adepte de notre newsletter bimensuelle. Cette semaine, nous avons décidé de revenir dessus afin de vous fournir de plus amples détails sur cette phrase que vous retrouvez sur tous nos documents.

Petit retour en arrière. En 2008, l'ADEC NS s'est vu reconnaître par le siège de l'ONU à New-York ses contributions, son indépendance et son leadership dans le domaine de l'intégration économique et culturelle des pays du bassin méditerranéen. L'Agence a ainsi été dotée à l'unanimité du **Statut Consultatif Spécial** auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU (ECOSOC). L'année dernière, l'Agence a eu l'honneur de se voir renouveler son Statut pour les 4 prochaines années.

La finalité même de l'ONU est de réussir à maintenir la paix et la sécurité internationale mais également, de promouvoir le progrès social et le développement dans toutes ses déclinaisons. D'ailleurs, à cet effet et avec l'entrée dans le troisième millénaire, l'ONU a donné une nouvelle impulsion à ses actions en établissant les **Objectifs du Millénaire pour le Développement** (OMD). Ces objectifs sont listés en huit catégories et concernent des programmes tels que la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'égalité des sexes ou encore la mise en place de partenariat pour le développement.

Dans le cadre de son Statut Consultatif Spécial, que l'ADEC NS a su obtenir grâce à ces actions, elle s'engage dans la réalisation de ces objectifs dans les domaines de l'économie et de l'éducation, par les échanges créés lors de missions, organisées selon une logique gagnant-gagnant (OMD 8). De plus, elle participe au progrès social (OMD 7) et au développement économique et culturel des pays avec lesquels elle travaille, tout en offrant des opportunités aux établissements français (OMD 1).

Un autre aspect : l'ADEC NS peut également être à l'origine de contributions écrites sur un thème lié au développement tel que cela a été le cas en novembre dernier. De plus, l'agence a eu l'opportunité de rédiger des articles relatifs aux Objectifs du Millénaire comme sur les transferts de technologies au profit de la gestion de l'eau, ou encore de l'élimination de la pauvreté par un travail décent (déclaration en annexe).

En définitive, les OMD sont réalisées par les ONG tout comme le monde universitaire, les associations, les organisations internationales ainsi que les institutions nationales. Cependant les acteurs économiques sont de plus en plus nombreux à participer à ces objectifs. Les actions et les innovations dans leurs domaines respectifs contribuent au développement économique, au développement social ou la sensibilisation au changement climatique. C'est ce que nous allons vous démontrer dans chaque article de notre newsletter !

L'équipe ADEC-NS

«Garde la fenêtre de ton esprit ouverte, car c'est par là que tu dois voir le monde»

- George Bernard Shaw

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

ECOSOC, un conseil proche des ONG

L'ADEC-NS a vu renouvelé son **statut consultatif spécial** au sein du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU. De plus, l'association toulousaine a été honorée d'apprendre que sa déclaration, donnant suite au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, a été retenue par l'ECOSOC. Cette déclaration est jointe en annexe à cette newsletter. En cette occasion, l'ADEC-NS souhaite faire un retour sur ce qu'est l'ECOSOC et sur ce que représente le statut consultatif pour les ONG.

Qu'est-ce que l'ECOSOC :

L'ECOSOC a été créé en 1946 sous la Charte fondatrice des Nations Unies. Il fait partie des six organes principaux de l'ONU comprenant le Conseil de sécurité, le Conseil de tutelle, le Secrétariat, la Cour internationale de Justice et l'Assemblée générale dont l'ECOSOC relève. A l'inverse de ces organes, l'ECOSOC entretient des liens avec des ONG ayant les mêmes sujets de préoccupations. La présidence est renouvelée chaque année. Depuis janvier 2014, elle est assurée par SE Martin Sajdik, Ambassadeur et Représentant de l'Autriche au sein de l'ONU.

L'ECOSOC est composé de 54 représentants d'Etats membres de l'ONU, dont 18 sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Les sièges sont attribués selon la représentation géographique.

En plus de coordonner les travaux dans le domaine économique et social, le Conseil discute et débat sur des enjeux relatifs aux domaines de la santé, culturel, social, éducatif, et du développement durable. Il a pour rôle de réaliser ou susciter des rapports, faire des recommandations et soumettre des projets de convention à l'Assemblée générale.

Le statut consultatif :

Actuellement, plus de 3400 ONG bénéficient du statut consultatif au sein de l'ECOSOC. Ces adhérents doivent soumettre une demande à celui-ci en démontrant qu'ils partagent des compétences similaires. Il y a trois différents types de statut consultatif: Général, Spécial, Roster. Chacun donne accès aux conférences, mais les possibilités de prises de parole et de propositions peuvent changer d'un statut à l'autre. Tous les quatre ans, l'ONG doit soumettre un rapport détaillé de ses activités à l'ECOSOC si elle veut que son statut consultatif soit renouvelé.

Les organisations sont invitées à participer aux réunions du Conseil, aux conférences internationales et aux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale. Elles sont également sollicitées pour présenter des contributions écrites et pour faire des déclarations au Conseil et à ses organes subsidiaires.

L'obtention du statut consultatif permet donc aux ONG de développer un réseau au sein de l'ONU, d'échanger avec des diplomates et d'autres associations prenant part aux conférences. La pluralité de ces organisations participantes permet de prendre connaissance des expériences, du savoir-faire et des initiatives des ONG détentrices du statut consultatif. Une ouverture d'esprit découle de cette coopération. Ainsi, non seulement l'ECOSOC est une porte d'entrée pour les ONG dans le monde onusien, mais également un lieu d'échanges entre professionnels provenant des quatre coins de la terre qui travaillent à la réalisation des objectifs de l'ONU.

Sources: un.org, mandtin.org



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Actualités Internationales

Tunisie-UE- Méditerranée : « EDILE », une initiative pour améliorer les retombées des projets d'investissement

Un projet de développement de l'économie inclusive et de renforcement des capacités locales dans les pays du Sud de la Méditerranée vient d'être lancé par l'Union Européenne dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV).

Ce projet développé en coordination avec « ANIMA INVEST NETWORK », plate-forme multi-pays de développement économique de la Méditerranée et en partenariat avec six pays de la région (Tunisie, Italie, France, Liban, Palestine et Espagne), arrivera à terme en 2015.

Son objectif est d'améliorer, moyennant un budget d'environ 4,13 millions de dinars tunisiens (1,9 millions d'euros), les mécanismes de gouvernance et renforcer les capacités d'évaluation des projets d'investissement au Sud de la Méditerranée, dans des secteurs tels que l'énergie, le tourisme, les télécoms et les banques.

Pour réaliser cet objectif, un guide « EDILE » de référence pour l'évaluation de projets d'investissements sera élaboré grâce à un travail d'analyse mené par ANIMA et les partenaires sur la base d'études et de critères existants en matière de responsabilité sociale des entreprises, impact sur l'emploi et développement durable.

Le projet cible les autorités locales (villes, régions, zones économiques, agences d'investissement et organisations de développement économique), les entreprises (grandes entreprises, PME, TPE, start-ups, économie informelle), les structures d'appui aux entreprises et la société civile (syndicats et ONG impliqués dans l'évaluation de projets, médias).

Source : DirectInfo



La Turquie, nouvel eldorado pour les PME françaises de l'aéronautique

Pays en pleine croissance, la Turquie ambitionne de devenir une grande puissance aéronautique. A la recherche de nouveaux débouchés, une délégation de PME françaises du secteur, emmené par le *Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales* (le GIFAS), s'y est rendue la semaine dernière.

Avec des ressources humaines jeunes et éduquées et des infrastructures modernes et dynamiques, la Turquie remplit aujourd'hui, toutes les conditions pour devenir un partenaire industriel de premier plan. Le pays bénéficie d'une situation géographique idéale entre l'Europe, l'Asie, l'Afrique et la Russie.

Si Airbus, Boeing, Safran ou Thales sont déjà présents en Turquie au travers, de la société Turkish Aerospace Industrie (TAI), les PME françaises, elles, sont plus discrètes, d'où la volonté maintenant affichée de les aider à entrer sur le marché aérospatial turc.

Depuis quelques années, la Turquie investit massivement dans la R&D. Les sociétés privées se sont multipliées, essentiellement dans la maintenance aéronautique et les pièces détachées. Les PME françaises ayant fait le déplacement ont été séduites par le haut niveau de technicité.

Source : France Info



Une armada spatiale européenne veille sur la Terre



Fonte des calottes polaires, hausse du niveau des mers, érosion des côtes, désertification, déforestation... L'Agence Spatiale Européenne prend une part active dans cette veille avec le programme Living Planet. Six modules (quatre ont été mis en orbite entre 2009 et fin 2013, les deux autres doivent l'être en 2015) sont focalisés sur la mesure de paramètres-clés pour la compréhension et le suivi des bouleversements climatiques : transport de chaleur, dilatation des eaux, recul des glaciers, humidité des terres émergées,...

L'Europe est également engagée dans un vaste programme de surveillance de la Terre (le Global Monitoring for Environment and Security) couvrant une palette de domaines : état des sols, des forêts et des mers, ressources naturelles, stocks de poissons, marées noires,... Le premier croiseur de cette flottille spatiale à large spectre, Sentinelle 1, doit être lancé en avril.

Ce programme s'inscrit dans le très ambitieux projet de Système mondial des systèmes d'observation de la Terre. Porté par 89 pays et l'Union européenne, il vise à harmoniser et, surtout, à partager les informations collectées. Les patrouilleurs de l'espace permettent aujourd'hui d'anticiper les événements météorologiques les plus violents, comme les cyclones, dont les anomalies de température à la surface des océans constituent des signes précurseurs.

Source : Le Monde

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

L'ADEC et l'ONU

L'ONU lance l'Année internationale des petits États insulaires en développement

A l'occasion du lancement de l'Année internationale des petits États insulaires en développement (PIED) à New York en février dernier, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a rappelé que les changements climatiques menacent un grand nombre de pays situés à faible altitude et que cette question sera à l'ordre du jour lors du Sommet sur le climat en septembre.

« J'invite l'ensemble des dirigeants à participer au Sommet du 23 septembre à New York et à annoncer des actions ambitieuses », a dit M. Ban dans son discours lors de la manifestation célébrant le lancement de cette année internationale.



L'année 2014 a été désignée par l'Assemblée générale de l'ONU comme Année internationale des petits États insulaires en développement afin que la communauté internationale puisse trouver des solutions pour protéger et préserver ces nations.

L'Année internationale vise à créer une dynamique autour de la Conférence internationale sur ces pays, qui aura lieu à Samoa du 1er au 4 septembre 2014, à mobiliser l'intérêt et le soutien au développement durable dans ces pays, à souligner leurs efforts pour surmonter les défis uniques pour le développement auxquels ils font face, ainsi qu'à célébrer leur riche patrimoine culturel et leurs contributions à la communauté mondiale.

« L'Année des PIED a lieu à un moment où la grande majorité des îles luttent contre les ravages causés par les changements climatiques, et que certaines, telles que les Maldives, sont en passe d'être submergées à cause de ces changements », a déclaré le Président de l'Assemblée générale, John Ashe.

De son côté, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, Wu Hongbo, qui est également le Secrétaire général de la Conférence internationale sur les PIED, a souligné que les petites îles sont particulièrement vulnérables à cause de leur situation géographique.

« Tous les pays devraient être concernés par les défis auxquels sont confrontés les petits États insulaires », a affirmé M. Hongbo dans son discours.

Source : Ecosoc.fr

Actualités de l'ADEC-NS

ADEC-NS et ses partenaires

Europe Unie organise une formation interculturelle à Lviv, en Ukraine, du 31 mai au 8 juin prochain. Cet événement vise à former les participants à la théorie et à la pratique de l'apprentissage interculturel et à la pédagogie de la rencontre.

Pour plus d'informations:

<http://www.europeunie.org/fr/agenda/formations.html>



Mission Multisectorielle au Maroc

Région de Meknès—Tafilalet

Du 14 au 17 avril 2014

En partenariat avec le CRI de Meknès—Tafilalet



Nous remercions et souhaitons bonne continuation à
Thomas Emaure



Et nous souhaitons la bienvenue à
Magdeleine Flavien



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr



Conseil économique et social

Distr. générale
20 novembre 2013

Original : français

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par l'Agence de développement économique et culturel nord-sud, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La période que s'était fixée l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement arrive à son terme; on distingue plus clairement les avancées qu'ont permises ces 13 années d'engagement pour le progrès.

Très ambitieux, les huit objectifs, édictés en 2000 dans un monde bien différent de celui d'aujourd'hui, n'ont pas tous pu être pleinement complétés.

On peut cependant se féliciter des changements considérables qui ont été apportés dans bien des domaines sous l'impulsion des acteurs de tous les horizons impliqués dans ce programme.

Le rapport de 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement montre que, grâce au travail réalisé par les gouvernements, par l'Organisation des Nations Unies, par le secteur privé et par la société civile, la pauvreté dans le monde tend à diminuer de façon significative.

L'objectif de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour (cible 1.A) a été atteint grâce au concours de toutes ces volontés. Le taux d'extrême pauvreté dans les régions en développement a été ramené à moins de 24 % en 2008, une avancée par rapport à 1990 où il était de 47 %, mais il reste un défi pour pouvoir voir ce chiffre diminuer encore dans les années à venir.

Ce succès ne peut toutefois pas faire oublier que 12,5 % de la population mondiale souffre chaque jour de la faim et que certains pays émergents restent extrêmement fragiles et malheureusement, encore trop dépendants des pays développés.

Dans son rapport à la Commission du développement social en 2013, le Secrétaire général a relevé l'importance de l'autonomisation des personnes, la caractérisant de « facteur clef d'une croissance favorable aux pauvres, laquelle contribue à améliorer les secteurs de la santé, de l'éducation, et les possibilités d'un travail productif et décent pour tous ».

Accéder à une pleine autonomie est le moyen le plus sûr de donner aux populations l'opportunité de révéler leurs forces et de trouver leurs voies vers le développement.

La communauté internationale doit faire plus que répondre aux urgences humanitaires et doit proposer de véritables coopérations aux pays du Sud. Ces pays doivent être considérés comme des partenaires avec lesquels les échanges se font dans une logique gagnant-gagnant.

La région Midi-Pyrénées, en France, participe activement à ces nouvelles interactions. Ainsi, elle participe au plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mis en place par le Gouvernement français lors de la réunion du Comité interministériel de lutte contre l'exclusion.

Dans ce cadre s'est tenu, le 11 juillet 2013 à Toulouse, un débat régional qui a associé les collectivités, les associations et les institutions engagées dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

L'Agence de développement économique et culturel nord-sud, qui a obtenu le statut consultatif spécial au Conseil économique et social de l'ONU en 2008, place les valeurs d'échanges gagnant-gagnant au cœur de son action, en favorisant les interactions entre les entreprises, institutions et universités de la région Midi-Pyrénées avec l'étranger. À travers les événements qu'elle met en place, l'agence veut montrer qu'il est possible d'envisager des relations économiques internationales bénéfiques pour toutes les parties, et que le transfert de connaissances, de technologies et de projets est un partage de richesses.

Les échanges qui suivent les rencontres organisées par l'agence avec des pays en voie de développement engendrent de l'emploi sur place et apportent un savoir-faire qui peut être transmis aux acteurs locaux de l'entreprise. C'est pour eux un premier pas vers l'installation de nouveaux secteurs de compétitivité.

Les actions de l'agence ne se limitent pas aux échanges économiques. L'agence est également très active pour la création d'interactions universitaires, et apporte ainsi un soutien important à l'accès à l'éducation pour tous.

Au cours des missions multisectorielles que l'agence a organisées, des accords entre universités françaises et turques, ouzbèkes et hongroises ont été signés afin de mettre en place des enseignements de qualité et faciliter l'accès à l'emploi. Ces accords se sont accompagnés de nombreux échanges d'étudiants et de chercheurs entre les universités concernées.

L'agence a également été à l'origine de projets éducatifs plus ponctuels, comme la création d'un cursus d'études en chirurgie dentaire à l'Université de Bamako au Mali, la première et unique formation de ce type dans ce pays. Ce projet avait été réalisé grâce à un partenariat entre l'Université de Bamako, les universités de Toulouse III, Nantes et Marseille, et avec le soutien d'une association francophone et européenne d'études et de recherches odontologiques.

Poursuivant sa logique de relais d'une économie plus responsable et respectueuse, l'agence est adhérente depuis 2013 au Pacte mondial (réseau France) qui, depuis son lancement en 2000, agit pour la diffusion de 10 principes universels nécessaires à un développement bénéfique à tous. Ces principes s'articulent autour de quatre grands domaines : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ainsi, l'agence s'engage à promouvoir les valeurs du Pacte mondial et à les respecter.

À cet effet, l'agence organise prochainement une conférence avec des représentants du Pacte mondial (réseau France) et avec l'Agence française de développement, organisme qui a pour mission première de sortir les pays du Sud de la pauvreté et de leur donner accès à l'éducation, au travail et à la santé. L'objectif de cette rencontre sera d'exposer aux entreprises les retombées positives qu'elles pourront trouver en s'engageant dans une démarche de développement durable respectueuse de l'environnement et de l'être humain.

La collaboration de l'agence avec ces organismes se veut durable, car elle partage et défend avec eux les mêmes valeurs et la même conviction que l'activité économique doit être vectrice de progrès partagé.

Des partenaires autonomes et forts au Sud, c'est ce à quoi l'agence veut contribuer, pour lutter contre la pauvreté et leur permettre de prendre leur destin en main.